



### PRE-REQUIS :

- Etre titulaire d'un diplôme de secourisme de moins de 2 ans
- Etre titulaire du SSIAP 1
- Etre apte physiquement
- Avoir exercé l'emploi de SSIAP 1 pendant 1607 heures sur les 24 derniers mois

### OBJECTIFS :

- Connaître les outils permettant la gestion et le management d'une équipe
- connaître les tableaux de signalisation sur lesquels il est susceptible d'intervenir
- connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité du travail
- connaître les procédures et les consignes, gérer les intervenants
- prendre les décisions adaptées
- connaître et mettre en action les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers

**DURÉE :** 70 heures (hors examen et temps de déplacement). Groupe de 12 personnes maximum

**TARIF :** Sur devis

**DÉLAI D'ACCÈS :** 15 jours

**MODALITÉS :** signature de la convention

### MOYENS PEDAGOGIQUES/ MOYENS D'ENCADREMENT

- Enseignement réalisé par des formateurs SSIAP 3
- Apports théoriques sur vidéo projecteurs
- mise en situation, matériel de démonstration

### PROGRAMME :

#### Partie 1 : Rôles et missions du chef d'équipe

- Connaître les outils permettant la gestion et le management d'une équipe

#### Partie 2 : Manipulation des systèmes de sécurité incendie

- Connaître les tableaux de signalisation sur lesquels il est susceptible d'intervenir, identifier et interpréter les différents signaux

#### Partie 3 : Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie

- Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie

#### Partie 4 : Chef du poste central de sécurité en situation de crise

- Connaître les procédures et les consignes
- Gérer les intervenants
- Prendre les décisions adaptées
- Connaître et mettre en actions les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers



**ACCESSIBILITÉ :** la formation est globalement accessible aux personnes en situation de handicap. Veuillez nous contacter pour plus de renseignements.

**RAPPEL :** Passé le délai de 24 mois le SST doit suivre et valider une session de maintien et d'actualisation de ses compétences et ainsi prolonger la validité de son certificat de 24 mois.

### EVALUATION

QCM de 30 questions  
Animation d'une séquence pédagogique  
Gestion du PC en situation de crise

### VALIDATION

RRemise d'un diplôme SSIAP 2,  
près la validation de l'examen par  
le représentant du SDIS